

Rapport Financier

Au 31 décembre 2019, notre association présente un résultat négatif de 1522€ correspondant à la différence entre nos recettes et nos dépenses.

Les recettes représentent 59 957€. Comme chaque année, nos recettes proviennent des adhésions, des inscriptions aux activités, des subventions du Conseil Départemental et de la Mairie. Pour le LARJ, des aides importantes nous sont accordées par la CAF dans le cadre des contrats « Enfance -jeunesse » ainsi que par l'Europe pour les séjours d'été Erasmus. Notre participation aux manifestations inter-associatives est également une source de revenus. La MJC n'a pas encaissé de locations sur l'année 2019 et n'en encaissera plus dans l'avenir.

Les dépenses s'élèvent à 61 479 €, en diminution de 5% par rapport à l'année dernière. Nous avons en cours des frais d'aménagement au niveau du LARJ (atelier graph avec les jeunes, achat de enceinte bluetooth), aménagement et investissement pour le bureau de la MJC.

La trésorerie de l'association fait apparaître des réserves accumulées, cette année de 45133,53 €

Suite au réaménagement du bâtiment, la Mairie nous a demandé de participer aux frais de fonctionnement. Avec l'accord du CA, nous avons proposé de verser 200€ mensuel, à partir du 1er janvier 2020, somme qui pour nous, correspond aux frais de ménages engendrés par nos activités hebdomadaires.

Il est important de signaler que le temps passé à l'administratif (comptabilité, contacts avec les organismes partenaires, etc....) est relativement important et est assuré par du bénévolat. Si ce travail devait être valorisé financièrement, l'association se trouverait rapidement dans une situation financière bien plus délicate.